



Perspectives Professionnelles

Mention A : « cours collectifs »
Mention B : « Musculation,
Haltérophilie »



Surface Training Academy

Table des matières

1. <i>Devenir un franchisé Surface</i>	3
2. <i>Validation de bloc de compétences et équivalence passerelle.</i>	3
3. <i>Que faire après l'obtention du diplôme en « Cours collectifs »</i>	4
4. <i>Que faire après l'obtention du diplôme en « Musculation, haltérophilie »</i>	5
5. <i>Se former après l'obtention du BPJEPS AF</i>	6



1. Devenir un franchisé Surface

Lorsque vous vous franchisez auprès du groupe Surface, nous vous accompagnons en vous permettant de profiter de notre expertise depuis plus de 10 ans.

Vous bénéficiez de :

- Une formation théorique et pratique sur les prestations réalisées, les processus et méthodologies de vente, la gestion de son centre de coaching. Plusieurs cycles de formation sont prévus tout au long de la relation contractuelle, comprises dans le coût de la redevance :
- Une formation initiale en technique, gestion commerciale et immersion
- Autre formation : management, partenariat et gestion des équipements
- Une assistance commerciale au lancement : au-delà de l'assistance liée à l'ouverture du centre de coaching, et incluse dans les droits d'entrée, le franchiseur assiste chaque franchisé sur le terrain lors de sa première phase de démarrage.
- Un pack de communication incluant l'ensemble des supports nécessaires au lancement de l'activité.

2. Validation de bloc de compétences et équivalence passerelle.

Vous avez la possibilité de valider l'ensemble des unités capitalisables ou de n'en sélectionner que certaines si vous avez déjà obtenu un BPJEPS ou un CQP.

Si vous avez un BP JEPS les unités Capitalisables 1 et 2 sont validées par ce dernier.

De plus, si vous avez obtenu un CQP l'unité capitalisable 1 est obtenue



Surface Training Academy

3. Que faire après l'obtention du diplôme en « Cours collectifs »

BP JEPS AF Option A "Cours collectifs"



Où enseigner ?

- Les salles de remise en forme
- Les associations
- En extérieur



Que dispenser ?

- Les cours " free style"
- Les cours "charter" de type Les Mills
- Les cours "bien-être" (yoga, Pilates...)



Travailler à son compte

- Créer son entreprise
- Le statut Auto entrepreneur
- Se franchiser

L'emploi se trouve principalement dans le secteur marchand et majoritairement au sein de centres de fitness ou en nombre plus réduit dans le secteur associatif. Le métier est souvent exercé à temps plein ou en cumul de plusieurs temps partiels réalisés auprès de plusieurs employeurs et dans différents secteurs. Il est exercé par des femmes et des hommes. Depuis quelques années, on constate une forme de travail nouvelle dans ce secteur : l'auto-entrepreneur.



Surface Training Academy

4. Que faire après l'obtention du diplôme en « Musculation, haltérophilie »

BP JEPS AF Option B "Haltérophilie, musculation"



Où enseigner ?

- Les salles de remise en forme
- Les associations
- A domicile



Que dispenser ?

- La musculation sur plateau
- Les cours "charter" de type crossfit
- Du cardio training



Travailler à son compte

- Créer son entreprise
- Le statut Auto entrepreneur

L'emploi se trouve principalement dans le secteur marchand et majoritairement au sein de centres de fitness ou en nombre plus réduit dans le secteur associatif. Le métier est souvent exercé à temps plein ou en cumul de plusieurs temps partiels réalisés auprès de plusieurs employeurs et dans différents secteurs. Il est exercé par des femmes et des hommes. Depuis quelques années, on constate une forme de travail nouvelle dans ce secteur : l'auto-entrepreneur.



5. Se former après l'obtention du BPJEPS AF

Notre organisme de formation vous propose de vous former autour de la nutrition sportive. Cette formation d'une durée de 32h vous permettra de bénéficier de l'expertise Surface pour votre futur métier.

